

6
SERVICE CENTRAL
du PERSONNEL

1ère Division.

P. 8455

S.N.C.F.		
PARIS, le 25		
Objet	Doc	Lib
	AP-17	1
Monsieur le Directeur Général,		

23 NOV 1942

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS	
DIRECTION GÉNÉRALE	
1942	
Dossier	pièce N°
D 100	1 / 28

Vous avez bien voulu m'adresser, en me demandant de vous les résumer et de vous faire à ce sujet des propositions, les comptes rendus établis par les Régions au sujet des mesures prises par elles en vue de développer une collaboration confiante entre les Chefs et le personnel d'exécution.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il résulte de ces comptes-rendus que sur toutes les Régions, l'action entreprise en vue d'assurer des contacts directs entre les Chefs et les agents d'exécution a été poursuivie sous forme de conférences ou de causeries faites en général par les Chefs d'établissements, quelquefois par les Chefs d'Arrondissement ou leurs adjoints ou par les Chefs des Services Régionaux.

*Recevoir Spécial
de Paris des Services Régionaux*

Sur les Régions du Nord et du Sud-Ouest et au Service V.B. de la Région de l'Est, ces conférences et causeries paraissent surtout s'adresser aux agents des cadres et à certains agents non gradés mais choisis comme particulièrement aptes à en saisir la portée ; sur les autres Régions, elles s'adressent à tout le personnel.

Les conférences et causeries portent la plupart du temps soit sur des sujets strictement professionnels, intéressant spécialement l'auditoire auquel elles s'adressent, soit sur des sujets d'ordre professionnel mais ayant un caractère plus général (par exemple la lutte entreprise contre les vols de colis).

La Région du Sud-Ouest a traité de quelques sujets n'intéressant pas spécialement les chemins de fer, par exemple de la nécessité de l'union entre tous les Français et de la discipline derrière les Chefs du pays Il peut ne pas être mauvais d'effleurer de tels sujets, mais il ne faut le faire qu'avec prudence et j'estime que les conférences de cette nature devraient rester du ressort exclusif des Chefs des Services Régionaux.

A l'issue des causeries organisées sur la Région du Nord, les auditeurs sont admis à présenter leurs suggestions et le cas échéant, leurs critiques : les suggestions qui paraissent intéressantes sont retenues en vue d'un examen plus approfondi ; les Chefs d'établissement expliquent à l'occasion des critiques, les raisons qui justifient telle ou telle façon de procéder et qui n'apparaissent pas toujours au personnel et les difficultés qu'entraînerait l'adoption de certaines solutions, séduisantes à première vue, proposées par les agents.

WJ

Les Régions de l'Est et du Sud-Est signalent que les agents profitent des conférences qui leur sont faites pour exposer à leurs Chefs les difficultés de tout ordre - principalement d'ordre matériel - avec lesquelles ils sont aux prises : les Chefs sont ainsi mieux au courant des besoins et des desiderata de leurs agents ; ils peuvent le cas échéant leur donner des conseils appropriés et ils ne manquent pas de souligner les multiples efforts déployés par la S.N.C.F. en vue d'améliorer dans la mesure du possible le sort de son personnel.

.....

Les Régions du Nord, de l'Est et du Sud-Est soulignent que les contacts ainsi entretenus, dans une atmosphère cordiale, entre les Chefs et leurs agents de tous grades et où ceux-ci exposent sans contrainte leurs suggestions et leurs besoins sont d'un très bon effet moral. Je suis bien de cet avis et j'estime que les rapports de cette nature devraient être généralisés.

La Région du Sud-Est signale l'intérêt que portent les délégués du personnel et les représentants syndicaux aux petits organismes mixtes qui ont été créés, à titre provisoire, pour la gestion des cantines et autres institutions locales à l'usage du personnel : la masse des agents manifeste là un réel désir de collaboration avec la S.N.C.F. et M. TUJA estime que les quelques réticences qu'il avait rencontrées à l'origine n'existent plus maintenant.

Bien que les autres Régions ne signalent rien de particulier à ce sujet, on peut considérer que la situation y est également satisfaisante à ce point de vue et nous ne pouvons que poursuivre les efforts entrepris dans ce domaine.

La Région de l'Ouest a décidé, dans le but d'intéresser le personnel aux questions relatives à l'amélioration des installations, de l'outillage, ou des méthodes de travail, de mettre au concours, entre divers établissements, des réalisations d'outillages répondant à des buts bien déterminés : les premiers résultats ont été satisfaisants et prouvent qu'un nombre important d'agents de tous grades ~~se~~ sont intéressés à la question.

Des essais de ce genre me paraissent devoir être poursuivis et, si l'expérience confirme les premiers résultats obtenus, la méthode pourrait être généralisée sur toutes les Régions.

La Région du Sud-Ouest a pris une initiative très intéressante en organisant la "Correspondance des Prisonniers de guerre". Cette organisation est conçue comme suit :

Dans chaque établissement, il est désigné un correspondant pour 10 à 20 prisonniers environ appartenant à l'établissement. Ces correspondants, qui sont en général d'anciens prisonniers libérés ou d'anciens combattants, sont chargés de seconder le Chef d'établissement dans son action auprès des prisonniers et de leurs familles.

Les Chefs d'Arrondissement réunissent périodiquement les correspondants de leur ressort et les guident de leurs conseils.

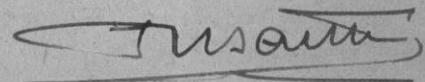
Je serais d'avis de signaler aux autres Régions cette organisation mise au point par le Sud-Ouest et de leur demander d'examiner la possibilité de réaliser chez elles quelque chose d'analogue.

M. DUMAS fait connaître d'autre part qu'il se propose, sans attendre la promulgation de la Charte du Travail des agents de la S.N.C.F. de créer prochainement à TOURS et à BORDEAUX une "Maison du Cheminot".

Je ne pense pas qu'il y ait lieu pour le moment, de généraliser la création de tels organismes : il est permis de penser que la Charte ne tardera plus maintenant à voir le jour et l'on peut sans inconvénient attendre qu'elle soit parue pour réaliser les oeuvres sociales qu'elle doit instituer.

Le Directeur du Service Central
du Personnel,

Ci-joint en retour les comptes rendus
que vous m'avez communiqués.



Annotation de M^r: Le Besnerais

M^r: Barth

Voudriez-vous prier les 5 Directeurs des
Régions de venir me voir Lundi à 16^h30
avant notre réunion habituelle - Je leur
remettrais moi-même ces lettres
Prévenez M^r: Berthelot et venez vous-même
à la Réunion -

SERVICE CENTRAL
DU PERSONNEL

1ère Division

P.8455

*M. Wautli
pour les notes pour le 5
directeur de région de
pour me voir à propos de
16 B. avant de lui
renvoyer l'original
- f. les copies de la
moi-même à la
l'ouvrage de M.
et de M. Wautli
à la direction*

- 9 DEC 1942

PARIS le 23 Novembre 1942

DEC 1942

Monsieur le Directeur Général, H. 000 / 1 28

Vous avez bien voulu m'adresser, en me demandant de vous les résumer et de vous faire à ce sujet des propositions, les comptes rendus établis par les Régions au sujet des mesures prises par elles en vue de développer une collaboration confiante entre les Chefs et le personnel d'exécution.

AP-17 1

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il résulte de ces comptes-rendus que sur toutes les Régions, l'action entreprise en vue d'assurer des contacts directs entre les Chefs et les agents d'exécution a été poursuivie sous forme de conférences ou de causeries faites en général par les Chefs d'établissements, quelquefois par les Chefs d'Arrondissement ou leurs adjoints ou par les Chefs des Services Régionaux.

Sur les Régions du Nord et du Sud-Ouest et au Service V.B. de la Région de l'Est, ces conférences et causeries paraissent surtout s'adresser aux agents des cadres et à certains agents non gradés mais choisis comme particulièrement aptes à en saisir la portée ; sur les autres Régions, elles s'adressent à tout le personnel.

Les conférences et causeries portent la plupart du temps soit sur des sujets strictement professionnels, intéressant spécialement l'auditoire auquel elles s'adressent, soit sur des sujets d'ordre professionnel mais ayant un caractère plus général (par exemple la lutte entreprise contre les vols de colis).

La Région du Sud-Ouest a traité de quelques sujets n'intéressant pas spécialement le Chemin de fer, par exemple de la nécessité de l'union entre tous les Français et de la discipline dernière les Chefs du pays.... Il peut ne pas être mauvais d'effleurer de tels sujets, mais il ne faut le faire qu'avec prudence et j'estime que les conférences de cette nature devraient rester du ressort exclusif des Chefs des Services Régionaux.

A l'issue des causeries organisées sur la Région du Nord, les auditeurs sont admis à présenter leurs suggestions et le cas échéant, leurs critiques : les suggestions qui paraissent intéressantes sont retenues en vue d'un examen plus approfondi ; les Chefs d'établissement expliquent à l'occasion des critiques, les raisons qui justifient telle ou telle façon de procéder et qui n'apparaissent pas toujours au personnel et les difficultés qu'entraînerait l'adoption de certaines solutions, séduisantes à première vue, proposées par les agents.

Les Régions de l'Est et du Sud-Est signalent que les agents profitent des conférences qui leur sont faites pour exposer à leurs Chefs les difficultés de tout ordre principalement d'ordre matériel - avec lesquelles ils sont aux prises : les Chefs sont ainsi mieux au courant des besoins et des desiderata de leurs agents ; ils peuvent le cas échéant leur donner des conseils appropriés et ils ne manquent pas de souligner les multiples efforts déployés par la S.N.C.F. en vue d'améliorer dans la mesure du possible le sort de son personnel.

Les Régions du Nord, de l'Est et du Sud-Est soulignent que les contacts ainsi entretenus, dans une atmosphère cordiale, entre les Chefs et leurs agents de tous grades et où ceux-ci exposent sans contrainte leurs suggestions et leurs besoins sont d'un très bon effet moral. Je suis bien de cet avis et j'estime que les rapports de cette nature devraient être généralisés.

.....

La Région du Sud-Est signale l'intérêt que portent les délégués du personnel et les représentants syndicaux aux petits organismes mixtes qui ont été créés, à titre provisoire, pour la gestion des cantines et autres institutions locales à l'usage du personnel : la masse des agents manifeste là un réel désir de collaboration avec la S.N.C.F. et M. TUJA estime que les quelques réticences qu'il avait rencontrées à l'origine n'existent plus maintenant.

Bien que les autres Régions ne signalent rien de particulier à ce sujet, on peut considérer que la situation y est également satisfaisante à ce point de vue et nous ne pouvons que poursuivre les efforts entrepris dans ce domaine.

La Région de l'Ouest a décidé, dans le but d'intéresser le personnel aux questions relatives à l'amélioration des installations, de l'outillage, ou des méthodes de travail, de mettre au concours, entre divers établissements, des réalisations d'outillages répondant à des buts bien déterminés : les premiers résultats ont été satisfaisants et prouvent qu'un nombre important d'agents de tous grades se sont intéressés à la question.

Des essais de ce genre me paraissent devoir être poursuivis et, si l'expérience confirme les premiers résultats obtenus, la méthode pourrait être généralisée sur toutes les Régions.

La Région du Sud-Ouest a pris une initiative très intéressante en organisant la "Correspondance des Prisonniers de guerre". Cette organisation est conçue comme suit :

Dans chaque établissement, il est désigné un correspondant pour 10 à 20 prisonniers environ appartenant à l'établissement. Ces correspondants, qui sont en général d'anciens prisonniers libérés ou d'anciens combattants, sont chargés de seconder le Chef d'établissement dans son action auprès des prisonniers et de leurs familles.

Les Chefs d'Arrondissement réunissent périodiquement les correspondants de leur ressort et les guident de leurs conseils.

Je serais d'avis de signaler aux autres Régions cette organisation mise au point par le Sud-Ouest et de leur demander d'examiner la possibilité de réaliser chez elles quelque chose d'analogue.

M. DUMAS fait connaître d'autre part qu'il se propose, sans attendre la promulgation de la Charte du Travail des agents de la S.N.C.F. de créer prochainement à TOURS et à BORDEAUX une "Maison du Cheminot".

Je ne pense pas qu'il y ait lieu pour le moment, de généraliser la création de tels organismes : il est permis de penser que la Charte ne tardera plus maintenant à voir le jour et l'on peut sans inconvénient attendre qu'elle soit parue pour réaliser les oeuvres sociales qu'elle doit instituer.

Ci-joint en retour les comptes rendus que vous m'avez communiqués.

Le Directeur du Service Central
du Personnel,

R. BARTH

un d'abord

En tout cas, il ne faut le faire qu'en beaucoup de prisonniers sans contact !

Ré-N-

SERVICE CENTRAL
DU PERSONNEL

—
lère Division

Paris, le 10 Décembre 1942

SERVICE CENTRAL DU PERSONNEL		
1000	500	1000
AP	17	1

Messieurs les Directeurs de l'Exploitation des Régions.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. le Directeur Général désire vous entretenir lundi prochain à 16^h30, des mesures prises ou à prendre en vue de développer une collaboration confiante entre les Chefs et le personnel d'exécution.

Le Directeur,

Signé : R. BARTH

COPIE à M. BERTHELOT

1 ex. remis à M. Imbault.

RÉGION DE L'OUEST

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

8.10.1942

DIRECTION GÉNÉRALE

007 13

SERVICE CENTRAL

PERSONNEL

Dossier

Proc N°

D 400

1

25

S.N.C.F.

LES

Dir

Monsieur le Directeur Général,

Au cours du 3^e trimestre 1942, les Conférences et entretiens destinés à associer plus étroitement le personnel à la vie technique de la S.N.C.F. ont été poursuivis par mes Services.

La nécessité de réduire la consommation de matières est un des sujets les plus fréquemment traités. Il est présenté soit sous son aspect général, soit, plus souvent et avec, semble-t-il, plus de profit, en le limitant à des points particuliers.

La recherche de l'amélioration intrinsèque du service a donné lieu à une autre importante série de conférences.

D'autre part, pour créer une émulation profitable, les modifications apportées à certaines organisations sur l'initiative de nos agents ont été largement diffusées.

Enfin, il me paraît intéressant de signaler un essai de mise au concours, entre divers établissements, de réalisation d'outillages répondant à des buts bien déterminés; les résultats obtenus ont été excellents.

Les travaux ont été conduits dans une ambiance sympathique et des solutions très ingénieuses dues à l'initiative d'agents de toutes échelles ont été présentées.

Signé : LEGOUX.

13 OCT. 1942

P.

S.N.C.F. SERVICE CENTRAL
PERSONNEL
Paris, le

12 OCT 1942
NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS
DIRECTION GÉNÉRALE
13 OCT 1942
Dossier
DHOO A 23
Pièce N°

S.N.C.F.

Région du Sud-Est

DIRECTION

AP-17
A
Monsieur le Directeur Général

PE

Comme suite à votre lettre n° D.400/1 du 25 juillet dernier (Secrétariat de la Direction Générale), j'ai l'honneur de vous rendre compte ci-après de ce qui a été fait sur la Région du Sud-Est, depuis mon précédent rapport à ce sujet en date du 9 juin, en vue de développer une collaboration confiante entre les dirigeants et le personnel d'exécution.

L'action entreprise en vue de réaliser des contacts directs avec le petit personnel a été poursuivie, sous forme de conférences aux Services de l'Exploitation et du Matériel et Traction et au cours de tournées ou de visites aux écoles de perfectionnement en ce qui concerne le Service de la Voie et des Bâtiments.

Au Service de l'Exploitation, la prochaine étape d'unification de la réglementation a donné lieu à un programme spécial de conférences que les fonctionnaires supérieurs de la Division du Mouvement de ce Service ont tout particulièrement animées et suivies. Le Chef du Service et moi-même avons assisté personnellement à certaines d'entre elles. Les nouvelles règles de vagonnage et d'étiquetage, les récentes dispositions prises en vue d'accélérer la libération du matériel, les mesures destinées à faire face à l'augmentation des transports de colis express et de bicyclettes ont notamment fait, en outre, l'objet de nombreuses causeries, le plus souvent sur le terrain et par les dirigeants locaux.

Au Service du Matériel et Traction, les conférences, causeries et entretiens ont été fréquents malgré la période des congés. On peut dire que, dans tous les établissements, la presque totalité des agents d'exécution ont, par petits groupes, entendu leur chef d'établissement et, dans certains établissements, leur chef d'arrondissement, leur expliquer, en termes à la portée de tous, et par des exemples tangibles, les efforts de la S.N.C.F. et ses réalisations dans les domaines technique et social.

L'action des dirigeants, à tous les échelons, du Service de la Voie et des Bâtiments, a tendu plus particulièrement à exposer au personnel les graves soucis que nous cause la pénurie de matériaux d'entretien et à lui faire comprendre la nécessité de faire durer le matériel le plus longtemps possible et de pousser au maximum les récupérations. Ces points ont paru en général bien compris, et les résultats obtenus sont encourageants. Par ailleurs, l'attention du personnel des brigades a été appelée sur l'évolution des méthodes de travail et sur l'amélioration de l'outillage qui ont rendu le travail moins pénible qu'autrefois. Il a été parfois répondu à ce sujet que, si le métier est moins pénible, il est aussi plus difficile et qu'on n'a pas songé à reconnaître cette difficulté en donnant au cantonnier une échelle mieux en rapport avec les connaissances et l'habileté qu'on lui demande,

ou en lui accordant une prime de travail, comme il est fait au Service du Matériel et Traction même pour les simples manoeuvres.

D'une façon générale, en effet, les préoccupations du personnel les plus pressantes et les plus fréquemment manifestées sont surtout d'ordre matériel. Elles portent principalement à l'heure actuelle sur les questions de ravitaillement, d'habillement et de chauffage auxquelles l'approche de l'hiver donne une acuité particulière. L'augmentation des salaires a été également assez souvent évoquée et elle est ordinairement trouvée un peu faible à la base.

Notre action a rencontré, partout, le personnel très attentif et des résultats sensibles paraissent d'ores et déjà acquis. Certains délégués du personnel ont d'ailleurs témoigné, à l'occasion des réunions périodiques, la satisfaction de leurs mandants.

Je crois devoir vous signaler, en outre, l'intérêt que portent les délégués du personnel et les représentants syndicaux aux petits organismes mixtes provisoires que nous avons constitués pour la gestion de nos nombreuses cantines et autres institutions locales à l'usage du personnel. Il se manifeste là un désir de collaboration avec nous dans la masse de nos agents, auquel on aurait pu ne pas s'attendre d'après certaines réticences que nous avons cru constater d'autre part au sein de l'organisation syndicale et qui me paraît d'un excellent augure. Les réticences en question sont et passe d'être emportées par ce mouvement venu d'en bas.

LE DIRECTEUR DE L'EXPLOITATION
DE LA RÉGION DU SUD-EST

Luja

15 OCT. 1942
SOCIÉTÉ NATIONALE
DES

CHEMINS de FER FRANÇAIS

22
RÉGION EST

N. 3252

Paris, le 14 OCT 1942

Monsieur RENOUARD,
Inspecteur Général au
Secrétariat de la Direction Générale.

Comme suite à votre lettre N° D 400/1 du 25 Juillet dernier et pour répondre à un désir déjà exprimé par M. le Directeur Général, j'ai l'honneur de vous adresser ci-inclus les rapports de mes Services sur les mesures prises à la Région de l'Est en vue de développer une collaboration confiante entre les Chefs et le personnel d'exécution.

DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS	
DIRECTION GÉNÉRALE	
15 OCT 1942	
Dossier	Plèce N°
D 400 / 1	24

Le Directeur de la Région,

SERVICE CENTRAL	
PERSONNEL	
<i>J. P.</i>	
AP. 17	1

SERVICE DE L'EXPLOITATION.

S.N.C.F.	SERVICE CENTRAL PERSONNEL
AP-12	

Les entretiens directs avec le personnel ont été poursuivis au cours de l'été, malgré les absences dues aux congés, tant par les Fonctionnaires supérieurs du Service Régional que par les Chefs d'Arrondissements et leurs adjoints.

Il est généralement profité, à cet effet:

- soit des demandes d'audience présentées par nos agents,
- soit des contacts avec les délégués du personnel, notamment à l'issue des réunions trimestrielles.
- soit des tournées de surveillance faites dans les gares, tournées que les Chefs d'Arrondissements ou leurs Adjoints font coïncider, dans la mesure du possible avec les conférences hebdomadaires faites par les Chefs de gare à leurs agents.

Il est assez difficile de formuler un avis précis sur les résultats obtenus. On peut toutefois dire que les agents paraissent sensibles à ces prises de contact directes qui leur fournissent l'occasion, lorsqu'ils ont vaincu une certaine réserve, d'exposer en termes simples leurs peines et leurs besoins.

C'est surtout d'ailleurs sur ce dernier sujet qu'ils s'étendent le plus volontiers et notamment sur les difficultés croissantes, qui ne sont pas, hélas, particulières à la corporation cheminote - d'approvisionnement en chaussures de travail, en vêtements, en denrées alimentaires.

En ces matières, l'aide que peut apporter la S.N.C.F. à son personnel est malheureusement limitée: il apprécie toutefois pleinement les fournitures dont il a pu bénéficier en ce qui concerne les chaussures professionnelles dont la distribution est en cours depuis plusieurs mois.

J'ajoute que la distribution des vêtements d'uniforme va reprendre dans quelques jours et atteindra un rythme de 250 tenues par semaine en Décembre.

Il est certain enfin, que le personnel des gares possédant des cantines apprécie comme il convient les facilités que lui procurent ces organismes: il les apprécierait d'ailleurs encore mieux si les prix des repas servis n'atteignaient, suivant en cela l'ascension du prix des denrées, les chiffres élevés exigés par le strict équilibre des recettes et des dépenses.

Quoi qu'il en soit, les entretiens directs montrent à l'agent d'exécution qu'il peut compter sur la sollicitude de ses dirigeants, qu'il n'est pas un isolé dans la corporation, et j'ai pu me rendre compte personnellement qu'il apprécie hautement le fait que ni ses peines, ni ses efforts ne restent ignorés de ses Chefs.

Je puis signaler également que j'ai décidé de faire personnellement d'ici fin décembre une conférence aux agents de chacune des circonscriptions de mouvement et de chacune des gares autonomes (50 conférences environ) pour éviter, comme nous l'a récemment recommandé M. le Secrétaire d'Etat aux Communications, qu'un fossé ne vienne à se creuser entre les agents et les Chefs.

Le Chef du Service de l'Exploitation,
Signé: NARPS.

S.N.C.F.	LE SERVICE CENTRAL
STATIONNAIRE	
Service de la VOIE et des BÂTIMENTS	
1936	D ^o AP-17

La période d'été a été celle qui permet au Service V.B. les contacts les plus fréquents entre les chefs et le personnel d'exécution.

Au cours de leurs tournées, les Chefs d'Arrondissement et leurs adjoints n'ont pas manqué de s'intéresser de très près à la situation matérielle et familiale de leurs subordonnés. Ces manifestations d'intérêt ont été vivement ressenties par les agents qui, dans de nombreux cas, n'hésitent plus à demander conseil à leur chef et à les entretenir de leurs difficultés personnelles.

Les conférences mensuelles, où le Chef d'Arrondissement réunit les Chefs de Section et ses collaborateurs les plus directs, facilitent ces prises de contact et créent le climat de collaboration confiante nécessaire aux divers échelons de la hiérarchie.

Dans le même esprit, les Chefs de Section réunissent chaque mois leurs Chefs de district sur un chantier déterminé et leur commentent, avec exemples concrets à l'appui, les directives et les explications qu'ils ont reçues sur l'évolution de la technique du travail et l'administration du personnel. Ces réunions donnent lieu à de nombreux et intéressants échanges de vues qui constituent le plus fructueux enseignement mutuel. Le Chef du Service a insisté à plusieurs reprises, de façon très nette, sur la nécessité de laisser les agents exprimer librement leur avis.

Les mêmes efforts ont été faits sur le plan régional par les Fonctionnaires supérieurs et les agents de contrôle et d'inspection du Service régional. Ces derniers, et notamment ceux de l'entretien des voies et ceux des installations de signaux et d'électricité, qui sont en contact presque permanent avec la grande majorité du personnel d'exécution de la région, se sont efforcés, par les explications données au cours de leurs tournées, d'intéresser les agents aux méthodes nouvelles d'organisation et d'exécution du travail.

Dans ce contact renouvelé, le petit personnel trouve l'occasion d'exprimer ses idées, souvent intéressantes, pour le plus grand bien du service.

Enfin, des réunions rassemblent à Paris, à tour de rôle, non seulement les Chefs d'Arrondissement, mais aussi les agents des Arrondissements ou du Service régional dont le travail doit être périodiquement suivi et à qui les directives doivent être données au fur et à mesure que se présentent des difficultés à vaincre :

- Inspecteurs de l'entretien des voies,
- Inspecteurs des Signaux,
- Chefs d'ateliers et de magasins,
- Chefs d'études,
- Chefs des bureaux administratifs,
- Dirigeants des bureaux comptables,
- Agents chargés de suivre les questions de contingentement, de rotation et de déchargement ou chargement des wagons, etc

Ces réunions sont toujours présidées par le Chef du Service ou l'un de ses adjoints. Elles facilitent la mise au point et l'unification des méthodes et permettent de faire comprendre aux agents d'exécution les raisons qui motivent certaines décisions. Les questions posées, les observations présentées par les agents dans ces conférences, montrent tout l'intérêt qu'ils y portent.

Tout nous porte à croire que les agents apprécient vivement la confiance qui leur est ainsi témoignée en les associant à la vie technique de la S.N.C.F.

Le Chef du Service V.B.,
signé : J. RIDET.

Compte rendu des Conférences faites au personnel dans les dépôts de la
Division de la Traction

Etablissements	Dates des Confé- rences	Nombre d'agents présents		Sujets traités
		agents diri- geants	agents d'exé- cution	
<u>Arrondissement de PARIS</u> (3ème trimestre 1942)				
LA VILLETTE	1.9.42	10	8	Visites périodiques des locomotives et tenders en service
GRETZ	1.9.42	1	1	de
NOISY-le-SEC	de	12	5	de
VAIRES	de	7	4	de
NOGENT-VINCENNES	de	3	2	de
CHATEAU-THIERRY	de	6	4	de
LONGUEVILLE	de	2	-	de
LA FERTE-MILON	de	-	1	de
SEZANNE	de	2	1	de
VERNEUIL	de	-	2	de
<u>Arrondissement de Vesoul</u> (2ème trimestre 1942)				
CHALINDREY	16.5.42	8	6	Mesures à prendre pour éviter les accidents. Réparation des essieux coudés polyblocs des machines 141 C. Tenue en service des soudures et des pièces de renfort existant sur les longerons des tenders de la série 22 B. Démontage des appareils de répétition de signaux. Déalages des essieux polyblocs des machines 141 C. Surveillance de l'état des entretoises de foyer et de leur emplacement.
VESOUL	9.5.42	5	2	
<u>(3ème trimestre 1942)</u>				
CHALINDREY	17.8.42	7	3	Mesures à prendre pour éviter les accidents du travail. Garnissage des coussinets de bielles et de boîtes des roues des locomotives. Marques à observer pour différencier les tuyaux d'oxygène et d'acétylène. Equipement des graisseurs de bielles des locomotives. Rappel des mesures à prendre pour éviter les accidents. Réparation des tubes à fumée - Classification - Approvisionnement et emploi des électrodes pour soudure à l'arc. Réparation des distributeurs de locomotives.
CHAUMONT	27.7.42	11	5	
BELFORT	26.7.42	12	9	
VESOUL	11.8.42	7	2	

Etablissements	Dates des Conférences	Nombre d'agents présents		Sujets traités
		agents dirigeants	agents d'exécution	
<u>Arrondissement de NANCY</u> (2ème trimestre 1942)				
NANCY	21.4.42	12	3	Mesures à prendre pour éviter les accidents - Sécurité du travail. Usinage des segments de pistons des locomotives. Calcul des primes de production des ouvriers.
BAR-le-DUC	7.4.42	16	10	Influence des temps perdus aux prises et cessation de service.
BLAINVILLE	10.4.42	23	6	Entretien des machines et réduction de la consommation de combustible. Economie de pièces et matières. Fonctionnement des parcs à pièces de rechange. Prévention des accidents - Répression des vols.
EPINAL	2.4.42	11	6	Prévention des accidents - Calcul des primes de production des ouvriers.
NEUFCHATEAU	24.4.42	6	-	Récupération et réutilisation des vieilles matières et pièces de locomotives.
LEROUVILLE	27.4.42	2	6	Calcul des primes de production des Chefs et S/Chefs de brigade d'ouvriers et des ouvriers. Réduction des immobilisations des machines - Récupération des pièces usagées et des matières.
PAGNY-sur-MOSELLE	17.4.42	1	3	Organisation des visites périodiques des locomotives.
TOUL	2.4.42	2	-	Economies de matières et récupération des pièces usées. Utilisation des alliages blancs sur les locomotives et tenders.

.....

Etablissements	Dates des Conférences	Nombre d'agents présents		Sujets traités
		agents dirigeants	agents d'exécution	
<u>Arrondissement de NANCY</u> (suite) (3ème trimestre 1942)				
NANCY	8.7.42	9	3	(Calorifugeage des organes de chauffage des locomotives - Economie d'alliages blancs - Réglage de la suspension des bogies des tenders TI.
BLAINVILLE	7.7.42	19	5	(Etanchéité des dessous de boîtes de roues de locomotives.
BAR-le-DUC	30.6.42	14	7	(Réduction de la consommation des produits à base d'amiante.
EPINAL	8.6.42	16	9	(Prévention des accidents - Répression des vols.
PAGNY-sur-MOSELLE	3.7.42	2	2	
NEUFCHATEAU	2.7.42	5	-	
LEROUVILLE	17.7.42	5	8	Utilisation de l'acide chlorhydrique. Application d'entretoises en acier sur les foyers en cuivre de locomotives. Economie de métal blanc et entretien des machines. Réglage de la course et centrage des échappements des locomotives.
TOUL	10.7.42	1	1	Préventions des accidents - Primes de production des ouvriers. Etanchéité des dessous de boîtes de roues des locomotives.
SAINT-DIE	2.7.42	2	2	Réduction de la consommation des matières - Déchet Packing pour boîtes de roues de locomotives. Réparation des tiges de tampons de choc entre machine et tender, des tiges de pistons-tiroirs et des pistons de locomotives.

[Handwritten signature]

.....

Etablissements	Dates des Conférences	Nombre d'agents présents		Sujets traités
		agents dirigeants	agents d'exécution	
Arrondissement de CHARLEVILLE (3ème trimestre 1942)				
MOHON	15.7.42	15	12	Réparation et tenue en service des longerons des tenders 22 B.
CONFLANS	dg	2	2	Prévention des accidents. Garnissage des coussinets de bielles et boîtes de roues des locomotives.
AUDUN-le-ROMAN	dg	14	7	Réduction de la consommation des matières.
LUMES	dg	6	1	Réduction de l'épaisseur des boudins de roues des locomotives.
LONGUYON	dg	4	6	Application d'entretoises en acier sur les foyers en cuivre des machines.
AMAGNE	dg	6	2	Entretien des organes de graissage des locomotives.
VERDUN	dg	7	12	Calcul des primes de production des ouvriers.
GIVET	dg	2	-	Montage des 1/2 accouplements de frein.
LONGWY	dg	2	3	
Arrondissement de REIMS (3ème trimestre 1942)				
TROYES	16.7.42	13	12	Etablissement des bons d'échange des pièces des parcs secondaires
CHALONS	dg	10	6	Réutilisation des bandes d'indicateurs de vitesse.
REIMS	dg	18	3	Remise en état des organes de machines pour réduire les immobilisations.
				Réduction de la consommation de combustible.
				Modification de l'usinage des segments de pistons des locomotives.
				Réduction des épaisseurs des boudins des roues de locomotives.
SAINT-DIZIER	dg	4	4	Prévention des accidents - Sécurité du travail.
				Réparation et tenue en service des longerons des tenders 22 B.
				Calcul des primes de production des ouvriers, garnissage des coussinets de bielles et boîtes de roues des locomotives.
				Réduction des consommations de matières.
				Avaries aux transmissions de prise

Etablissements	Dates des Conférences	Nombre d'agents présents		Sujets traités
		agents dirigeants	agents d'exécution	
<u>Arrondissement de REIMS</u> <u>3ème trimestre 1942</u> (suite)				(de mouvement des indicateurs de vitesse - Réglage des échappements de locomotives. Vérification de la position de l'axe du pivot et de l'axe du coulisseau de bissel ou bogie des locomotives. Déchet Packing pour boîtes de roues de locomotives. Appareil pour la vérification des angles de calage des boutons de manivelles des essieux de locomotives.
VITRY-le-FRANCOIS	16.7.42	2	1	
EPERNAY	de	1	2	

12.9.42

COMPTE RENDU DES CONFÉRENCES FAITES AU PERSONNEL
dans les Grands Ateliers et Entretiens de la Division du Matériel

Suite à lettre n° 43 P.42/T du 7.8.42 de M. le Chef du Service
du Matériel et de la Traction

Etablissements	Dates des Conférences	Nombre d'agents présents		Sujets traités
		agents dirigeants	agents d'exécution	
<u>Arrondissement de NOISY-le-SEC</u>				
<u>Ateliers de Noisy-le-Sec</u>	5.6.42	29	-	Economie et récupération des matières
	10.9.42	20	-	Nouvelles méthodes de gestion
	d°	20	-	Réparation des voitures et en particulier sur la réparation dite "accélérée"
<u>Poste de Paris</u>	7 & 14.9.1942	6	23	Visite des trains Protection du Personnel
<u>Poste de Pantin</u> <u>Pantin-Bobigny</u>	22.8.42	3	12 Vg	Réforme et réparation des véhicules
<u>Pantin Voie 8</u>	26.8.42	7	37	d°
<u>Entretien de l'Ourcq</u>	24.8.42	5	-	Nettoyage du matériel et contrôle du nettoyage
	29.8.42	3	-	d°
	3.9.42	5	3	Désinsectisation des voitures
	5.9.42	10	-	Codification des dépenses
	8.9.42	6	3	Application des coussinets tri-métal
	9.9.42	6	4	Organisation du travail à l'atelier
	10.9.42	5	2	d°
	13.9.42	4	10	Déchargement rapide des wagons pour éviter leur immobilisation
	21.8.42	5	2	Réparations à effectuer sur les véhicules d'après les nouvelles règles du RTF (Chapitres IV et V)
28.8.42	4	6	Façon de desservir les voies de réparations afin d'obtenir une évolution rapide des véhicules	
...				

Etablissements	Dates des Conférences	Nombre d'agents présents		Sujets traités
		agents dirigeants	agents d'exécution	
<u>Arrondissement de NOISY-le-SEC (suite)</u>				
<u>Entretien de Vaires (suite)</u>	6.9.42	9	3	Relations à entretenir entre les dirigeants et les ouvriers pour obtenir une collaboration et par suite un bon rendement de travail
Triage de Vaires	12.9.42	1	14	Causerie sur la conscience dans le travail, les relations devant exister entre le personnel et les dirigeants
d°	13.9.42	1	11	d°
Bureau de l'Entretien	24.8.42	1	10	Commentaires sur les divers travaux de bureau exécutés et sur la conscience professionnelle que doit avoir tout agent de bureau, non seulement vis-à-vis de ses chefs mais encore envers le personnel d'atelier
Magasin de l'Entretien	28.8.42	1	3	Causerie générale sur la gérance du magasin et sur les relations à entretenir avec les dirigeants des secteurs de réparations
Poste de Paris-Bastille	28.8.42	1	4	Modifications du chapitre V du RTF
Entretien de La Varenne	4.9.42	2	12	Réparations accélérées du matériel P.V.
	8.9.42	6	20	Rotation du matériel Réparations économiques, récupérations de matières
	10.9.42	0	5	Tenue des magasins secondaires. Répartitions et gestions des stocks de pièces et matières
	d°	0	10	Economies de papier et fournitures de bureau
<u>Arrondissement de ROMILLY</u>				
Ateliers de Romilly	5.8.42	90	31	Le benzolisme
	1.9.42	102	35	Application du RTF pour la réparation des véhicules P.V. Extension aux véhicules G.V. ...

Etablissements	Dates des Conférences	Nombre d'agents présents		Sujets traités
		agents dirigeants	agents d'exécution	
<u>Arrondissement de ROMILLY (suite)</u>				
S/Entretien de Troyes Gare et chantier	15.9.42	4	9	Influence de l'entretien du frein sur les incidents en parcours. Nécessité de redoubler d'attention lors des vérifications et essais avant départ des trains. Réparation sur chantier et sur voies de gare
Entretien Châlons Chantier	16.9.42	14	11	
Services actifs	d°	3	9	
Poste de Langres	18.9.42	3	13	
<u>Arrondissement de NANCY</u>				
Entretien de Nancy	10.9.42	8	95	Rappel des règles et instructions élémentaires sur l'organisation du travail en général, l'économie des pièces et matières la propreté du chantier
Entretien de Blainville	9.9.42	10	50	Economies de matières, récupération des vieilles matières
Entretien de Belfort	15.9.42	3	32	But, avantages et réalisation des réparations accélérées
				Ont assisté à cette Conférence les agents habituellement occupés aux REV.2 accélérées
<u>Arrondissement de MOHON</u>				
Ateliers de Mohon	17.8.42	2	7	Modification du RTF, chapitres IV et V
Entretien de Lumes	6.5.42	12	7	Commentaires du mémento n° 25 de la réunion du 30.1.42 de la Commission Centrale de Sécurité du Travail concernant les mesures à prendre en vue d'une économie rigoureuse des articles du groupe 340 "Protection et Sécurité"
	10.6.42	7	6	Lecture et commentaires du chap. V du RTF sur les conditions d'entretien du Matériel Roulant

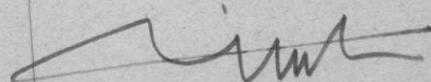
Etablissements	Dates des Conférences	Nombre d'agents présents		Sujets traités
		agents dirigeants	agents d'exécution	
<u>Arrondissement de MOHON (suite)</u>				
Entretien de Lumes (suite)	30.7.42	10	6	Economie rigoureuse dans tous les domaines, rappel des instructions, lecture et commentaires de la Notice sur la récupération du bois
	27.8.42	11	5	Organisation du travail - Connaissance des barèmes - Mesures à prendre en toutes occasions pour activer la rotation du matériel
	17.9.42	9	6	Rappel d'instructions concernant l'entretien du matériel et la récupération de pièces et matières - Commentaires sur les mesures de sécurité et citation de cas typiques d'accidents par suite de manque de précaution ou de maladresse des agents blessés
Entretien de Conflans-Jarny	7.8.42	14	0	Utilisation et conservation de l'outillage - Application des nouvelles règles de réparation du matériel
	15.9.42	12	2	Emploi judicieux de l'outillage et des montages existants pour chaque catégorie de travaux à exécuter sur place aux véhicules. Outillage pour redressage - pesage - rivetage - soudure Entretien et vérification périodiques de cet outillage
Poste de Charleville	8.6.42	3	6	Règles de réforme - Application intégrale du chapitre V du RTF
Poste de Givet	11.6.42	2	4	d°
Poste d'Amagne	13.6.42	1	3	d°
Poste de Vireux	16.6.42	-	2	d°
Poste de Charleville	8.7.42	2	10	Economies à réaliser au cours de la réparation du matériel Récupération des pièces et matières.

Etablissements	Dates des Conférences	Nombre d'agents présents		Sujets traités
		agents dirigeants	agents d'exécution	
<u>Arrondissement de MOHON (suite)</u>				
Poste de Givet	16.7.42	2	8	Economies à réaliser au cours de la réparation du matériel Récupération des pièces et matières
Poste d'Amagne	21.7.42	1	4	d°
Poste de Charleville	5.8.42	2	8	Sécurité du Personnel - Utilisation de l'outillage spécial - Economies de papier Utilisation des imprimés - Récupération du papier de réemploi et des emballages
Poste de Givet	20.8.42	2	2	d°
Poste de Charleville	7.9.42	2	10	Nécessité d'augmenter la production - Meilleure méthode de travail
Poste de Givet	11.9.42	2	6	d°
Poste d'Amagne	16.9.42	1	6	d°
Poste de Longwy	18.7.42	4	6	Réparation du matériel - Economies du Matériel - Sécurité
	17.9.42	3	5	Travaux de soudure autogène Formation de main-d'oeuvre "manoeuvres" pour la réparation - Sécurité.
<u>Ateliers d'EPERNAY</u>				
Ateliers d'Epernay	15.9.42	9	11	Emploi des abaques dans le calcul des temps alloués.

Transmis à Monsieur le Chef du Service.

Paris, le 26 septembre 1942

Le Chef de la Division
du Matériel



10 NOV. 1942

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

R.C. Seine N° 276.448 B

RÉGION DU SUD-OUEST

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS	
DIRECTION GÉNÉRALE	
10 NOV 1942	
Dossier	Pièce N°
D 400 / 1	26

PARIS, le 9 NOV 1942 19
1, PLACE VALHUBERT (13^e Arrt) - Tél. GOB. 98-70

Le DIRECTEUR de l'EXPLOITATION

Monsieur le Directeur Général,

Comme suite à votre lettre D 400/I du 25 juillet écoulé, j'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous un rapport sur les mesures prises à la Région du Sud-Ouest en vue de développer la collaboration confiante entre les Chefs et le personnel d'exécution.

Cette action a été continuée principalement au moyen de conférences et de causeries faites tant par moi-même que par mes collaborateurs (Chefs des Grands Services, Ingénieurs en Chef, Ingénieurs Chefs d'Arrondissement et Chefs d'Ateliers) aux agents des cadres et, suivant les circonstances, au personnel de tous grades des divers centres. Ces conférences et causeries ont porté sur divers sujets éducatifs ou professionnels: nécessité de l'union de tous les Français et de la discipline derrière les chefs de notre pays, bonne exécution du service, lutte contre les vols, solidarité des cheminots, etc..

D'autre part, nous nous sommes efforcés de développer l'action des Comités de Solidarité à tous les degrés: Comités locaux, Comités d'Arrondissement, Comité Régional. Ces divers Comités ont porté particulièrement leur attention sur la propagande au sein du personnel; ils ont procédé à cet effet au tirage de tracts destinés à indiquer au personnel l'emploi des fonds recueillis par l'Oeuvre, ainsi que des cas récents, caractéristiques, des cheminots victimes de la guerre; ils ont fait faire par certains de leurs membres des conférences familiares aux agents de divers établissements. Cette action de propagande a obtenu d'heureux résultats puisque les cotisations des agents accusent un net relèvement depuis quelque temps.

L'organisation des Correspondants des Prisonniers de Guerre, dont j'ai eu l'occasion de vous entretenir, a continué sa mise au point et a obtenu d'excellents résultats.

Je rappellerai que cette organisation est conçue comme suit:

Dans chaque établissement il est désigné un correspondant pour environ 10 à 20 prisonniers de l'établissement. Ces correspondants sont eux-mêmes, autant que possible, d'anciens prisonniers libérés ou d'anciens combattants. Il a été bien spécifié qu'ils étaient à cet égard, les auxiliaires directs du Chef d'établissement qu'ils doivent seconder dans son action vis-à-vis des familles de prisonniers aussi bien que des prisonniers eux-mêmes.

Les Chefs d'Arrondissement réunissent périodiquement les correspondants de leur ressort et les guident de leurs conseils. Ils s'intéressent aussi à la solution des questions qui leur sont soumises.

Au degré supérieur, un Comité Régional des Prisonniers de guerre réunit, sous la présidence de l'Ingénieur en Chef Attaché à la Direction Régionale un certain nombre d'anciens prisonniers de guerre (3 ou 4 par Service). Ce Comité examine les questions d'ordre général touchant les familles des prisonniers et les prisonniers eux-mêmes et me soumet des cas qu'il n'a pu résoudre. Chacun des membres du Comité Régional est délégué auprès d'un Arrondissement et assiste aux réunions des correspondants auprès du Chef d'arrondissement des trois Services.

Je considère que, sans attendre la Charte du Travail, il est intéressant de créer dans quelques centres importants des "MAISONS DU CHEMINOT", dont je vais faire l'essai au cours des prochains mois à Tours et à Bordeaux.

La "MAISON DU CHEMINOT" d'une résidence déterminée comporterait:

- un secrétariat permanent chargé de recevoir les agents désireux de s'adresser aux Sociétés locales d'agents ou ayant besoin de ces Sociétés;
- une salle de réunions pour les diverses Sociétés dont il s'agit (Sociétés Mutualistes, Sociétés d'Anciens Combattants, Sociétés Sportives, Artistiques, etc..), et un local pour leurs archives;
- une bibliothèque à la disposition des agents.

J'ai l'intention, d'autre part, de susciter la création dans quelques centres d'un "FOYER DES CHEMINOTS", constituant une sorte de Fédération locale des oeuvres d'agents, sous l'égide d'un bureau unique constitué par lesdites oeuvres.

C'est ainsi que j'ai obtenu la constitution d'un "Foyer Valhubert" qui utilise provisoirement les installations et salles de conférences de la Direction Régionale. Le "Foyer Valhubert" a déjà réalisé, avant les vacances, un certain nombre de manifestations Artistiques ou éducatives intéressantes; il reprend son action depuis la rentrée d'octobre.

De nombreux cercles d'apprentis ont été constitués dans les centres d'apprentissage; ils développent leur action dans des causeries et conférences, des sorties-promenades. Les jeunes apprentis, ainsi que d'ailleurs les enfants de cheminots de la résidence, bénéficient de leçons de solfège et nous suscitons la création de chorales dans ce milieu.

La Région compte déjà un certain nombre de cantines du personnel; j'envisage de développer considérablement cette institution et de faciliter leur ravitaillement en confiant cette mission à l'Economat, lequel ayant des contacts incessants avec les Services officiels du Ravitaillement pourra obtenir d'eux l'attribution régulière de stocks importants des denrées de première nécessité (vin, légumes secs, pâtes, pommes de terre, etc...). L'Economat n'aura toutefois pas à intervenir en ce qui concerne la gestion proprement dite des cantines dont il se bornera à assurer le ravitaillement de base.

L'oeuvre du "JARDIN DU CHEMINOT" a pris à la Région une extension considérable. Nous avons ainsi distribué tous les terrains disponibles dans les emprises du chemin de fer et loué pour nos cheminots de nombreux terrains. Les attributions ont été faites, en principe, par lots de 200 mètres carrés. Des attributions supplémentaires ont été accordées aux agents chargés de famille. Le nombre de jardins, qui était de 5.500 au 1er juillet 1940, est passé à 11.313 au 1er avril 1941 et à 15.965 au 30 septembre 1942. Le "JARDIN DU CHEMINOT" est intervenu pour présenter des demandes de subventions intéressant 6.085

Ceci ne paraît pas rentrer dans le cadre de l'étude demandée par le D^r G. (mesures prises pour un dévelop. - - - - -)

8

agents dans le cadre de la loi du 25 novembre 1940 et 31 octobre 1941. Cette oeuvre procure à ses membres toutes facilités pour l'achat des graines, plants, outils et engrais; elle assure la liaison avec le Service de la Voie pour l'exécution des travaux d'amélioration "clôture, adduction d'eau, établissement de puits" etc...

Nous nous préoccupons, par ailleurs, de développer la mise en culture collective déjà amorcée, de terrains pour nos familles de cheminots dans le cadre de la loi du 30 novembre 1941.

Toutes les organisations que je viens d'énumérer contribuent directement ou indirectement à resserrer des liens confiants entre les chefs à tous les degrés de la hiérarchie et le personnel d'exécution.

LE DIRECTEUR DE LA REGION DU SUD-OUEST,

L. Dhuys

S.N.C.F. 12 NOV 1942

11 NOV 1942

0.

Région du NORD

S.N.C.F.	SERVICE CENTRAL PERSONNEL
Monsieur le Directeur Général,	
	11 NOV 1942
	N

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS	
DIRECTION GÉNÉRALE	
11 NOV 1942	
Dossier	Pièce N°
D 400 / 1	27

D.R/N. /S.

Conférences au personnel

Suite aux mementos 923 et 930 de la Conférence des Directeurs (lettre D.400/1 du 25 Juillet 1942).

Les mesures prises en vue de maintenir une collaboration confiante entre les Chefs et le personnel d'exécution ont été développées sur la Région du Nord au cours de l'été dernier.

Au Service EX., des causeries organisées par les chefs d'établissements et auxquelles assistaient soit le Chef d'Arrondissement lui-même, soit son Adjoint, ont eu lieu dans une vingtaine de gares de 1ère classe ou principales.

Les sujets traités ont porté principalement sur:

- la lutte contre les vols;
- la formation et l'instruction professionnelle des agents;
- les avaries et la prévention des avaries;
- la répartition et l'utilisation du matériel;
- la tenue du personnel;
- l'exécution des signaux - manoeuvres - signal de départ.

Les comptes rendus de ces conférences montrent qu'elles ont provoqué un certain intérêt pour autant qu'elles s'adressent à des agents choisis suivant les sujets à traiter et susceptibles d'en comprendre le sens et la portée.

Les discussions permises à l'issue des exposés ont engendré certaines suggestions qui sont mises à l'étude, mais aussi des critiques sur des faits nullement ignorés des chefs locaux et sur lesquels nous sommes sans grande action pour le moment.

Dans l'ensemble, ces contacts ont une heureuse influence sur l'esprit du personnel et sur la qualité de son service. Ils permettent notamment de répondre dans une atmosphère de compréhension mutuelle aux critiques des agents en leur expliquant les difficultés que nous éprouvons à résoudre les problèmes du moment ou à appliquer les solutions souvent trop simplistes qu'ils ont envisagées.

Dans les établissements importants du Service M.T., les conférences, faites par les Chefs d'établissement, réunissaient une vingtaine de participants (agents de maîtrise et simples agents exécutant le même genre de travail).

Parmi les sujets traités, on relève les questions ci-après:

- a) Exposé sur l'organisation d'un atelier: ordre, méthode, aménagements, discipline,
- b) Examen des dispositions locales touchant à l'installation générale des chantiers (chauffage, éclairage, aération), à l'outillage, aux procédés de fabrication, à la manutention, à l'hygiène et à la sécurité.

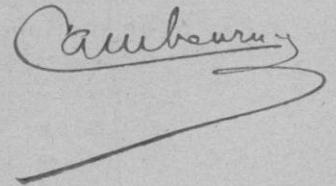
.....

Les participants sont invités à présenter leurs observations et leurs critiques, dont il est tenu compte pour réaliser et proposer des améliorations aux conditions de travail.

- c) Interdépendance des diverses équipes d'un même établissement. Exemple: répercussion des négligences et imperfections dans l'entretien des machines au dépôt sur la qualité du service de route.
- d) Commentaires de notices techniques (utilité des notices, examen approfondi des points délicats, justification des solutions adoptées).
- e) Economies de matières, récupération.

M. PARMANTIER me rend compte que ces conférences se sont déroulées dans une atmosphère de collaboration et de compréhension mutuelle et ont été suivies par tous avec attention et intérêt; nul doute qu'elles n'aient été et que les conférences ultérieures ne soient un moyen de développer et de renforcer les liens de sympathie et de confiance qui sont à la base de l'esprit d'équipe qui doit régner dans nos établissements.

Le Directeur



Décisions prises par M. le Directeur
Général à la réunion des Directeurs de
l'Exploitation.

S.N.C.F.

SERVICE CENTRAL
PERSONNEL

16/3/42 N° 923.

Personnel.

AP-17

L'attention de M.M. les Directeurs de
l'Exploitation des Régions est appelée sur
l'intérêt de développer dans les établisse-
ments des réunions avec le personnel d'exé-
cution dans le but de l'associer à la vie tech-
nique de la S.N.C.F.

Toutes Régions.

20/4/42 N° 930. Conférences au personnel.

M.M. les Directeurs de l'Exploitation
rendront compte au Directeur général des
Conférences qu'ils auront faites pour associer
plus étroitement le personnel à la vie tech-
nique de la S.N.C.F.

Toutes Régions.

799

14
P

SERVICES
CENTRAUX

16 NOV 1942

13 NOV 1942

2.F.	SERVICE CENTRAL
Le 25 Juillet 1942	
AP-14	1



S.N.C.F.

Secrétariat de la
Direction Générale

D 400/1

COPIE CONFORME
A L'ORIGINAL

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS	
DIRECTION GÉNÉRALE	
27 JUIL 1942	
Dossier	Pièce N°
D 400 / 1	20

Comme suite aux mémentos 923 et 930 de la Conférence des Directeurs, vous avez adressé à M. le Directeur Général, au début de Juin dernier, un compte rendu sur les mesures prises dans votre Région en vue de développer une collaboration confiante entre les Chefs et le personnel d'exécution.

M. le Directeur Général me charge de vous demander de lui adresser au début d'Octobre un nouveau rapport sur les résultats qui auront été obtenus dans les Services de votre Région au cours de l'été.

pour examen, résumé et proposition



L'Inspecteur Général,

M. Mouchot
M. et P. de Seron

Signé: RENOUARD

0689 | 1
 Rép. 15-10-42
 Ce timbre doit rester adhérent à la pièce

04464 | 1
 Rép. 15-10-42
 Ce timbre doit rester adhérent à la pièce

MM. les Directeurs de l'Exploitation des Régions Nord, Ouest et Sud-Est

S.N.C.F. BUREAU CENTRAL
PERSONNEL

Secrétariat de la
Direction Générale

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

DIRECTION GÉNÉRALE

Le 25 Juillet 1942

D 400/1

AP-17

Dossier

100

/1

Pièce N°

22

Monsieur le Directeur
de l'Exploitation de la Région du
Sud-Ouest

Comme suite aux mémentos 923 et 930 de la Conférence des Directeurs, vous avez fait à M. le Directeur Général, à la fin du mois de Mai dernier, un compte rendu oral sur les mesures prises dans votre Région en vue de développer une collaboration confiante entre les Chefs et le personnel d'exécution.

M. le Directeur Général me charge de vous demander de lui adresser au début d'Octobre un nouveau rapport sur les résultats qui auront été obtenus dans les Services de votre Région au cours de l'été.

L'Inspecteur Général,

Signé Renouard -